

Commission « Environnement-santé »

Réunion du 17 décembre 2015

Etaients présents : M. Jean-Marc FLEURY (EODRA), président, Mmes Sylvie LACUISSE (Saint Joire) et Claire PEUREUX (Paroy sur Saulx), MM. Gérard SEKELY (CGT), Denis STOLF (Tréveray), François AUG (médecin), invité, et Benoît JAQUET

M. FLEURY rappelle que, parallèlement à la constitution d'un comité de pilotage avec l'ARS pour réfléchir à la mise en place effective d'un état de référence sanitaire, il a été décidé d'organiser un colloque sur ce sujet, en l'élargissant aux activités industrielles sensibles.

Courant octobre, sur le conseil de M. BRIEY, directeur de l'ADAPEI Meuse et président de la Conférence de territoire de santé de la Meuse, un dossier de demande de subvention a été remis à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Lorraine. Celle-ci dispose de fonds pour financer des initiatives relevant de la démocratie sanitaire. La CRSA a donné une suite favorable à la demande du CLIS et attribué une subvention de 10 000 € pour l'organisation du colloque, avec l'obligation de réaliser cette action au cours du premier semestre 2016.

Pour M. FLEURY, il convient de préparer dès maintenant ce colloque qui pourrait avoir lieu fin avril. Pour cela, un comité d'organisation comprenant les membres de la commission, des représentants de la Conférence de santé du territoire et de l'ARS (s'ils le souhaitent) est mis en place.

En ce qui concerne l'organisation pratique, il est proposé de bénéficier des structures de l'ADAPEI à Vassincourt (salle, restauration...). Une information large sera faite pour toucher les professionnels de santé mais aussi le grand public. Le colloque (intitulé sous réserve « La santé autour des sites industriels sensibles ») se déroulera sur une journée, avec trois thèmes abordés sous la forme de tables rondes comprenant 3 à 4 intervenants, et animées par un modérateur non membre du CLIS.

Les thèmes définis dans le dossier transmis à la CRSA, liés à la prise en compte de l'aspect sanitaire dans les grands projets industriels, sont les suivants : la réglementation en vigueur en France et dans l'Union Européenne (et son évolution éventuelle), les enjeux et la mise en œuvre de l'observation de la santé, et le retour d'expérience

Les intervenants envisagés sont : des représentants de l'Union Européenne et du ministère de la santé, un parlementaire ayant travaillé sur la question, des membres de l'observatoire régional de santé ou de l'INERIS, un médecin généraliste, un représentant des usagers, un industriel, un épidémiologiste...

Les membres de la commission se proposent de prendre les premiers contacts, avant la prochaine réunion du comité d'organisation qui est fixée au jeudi 14 janvier 2016 à 10h30, dans les locaux du CLIS à Bar le Duc. Il faudra à cette date arrêter un programme définitif, et avoir au plus tard fin février la liste des intervenants afin de pouvoir lancer la campagne d'information (internet, newsletter, presse régionale...).